

2021/2022

Office du Mouvement Sportif du 15^e arrondissement



CERCLE D'ESCRIME DE SUFFREN



Centre sportif Émile Anthoine (Suffren)
9 rue Jean Rey PARIS 75015

Métro 6 : Bir-Hakeim ; **RER C** : Chp-de-Mars/Tour Eiffel ; **Bus** : lignes 42, 69, 82 et 87

www.suffren-escrime.com
suffren.escrime@gmail.com

Prévôt, Secrétaire : Louise MAZZELLA Téléphone : 06 89 48 36 64
Maîtres d'armes : Jean-Noël HAUTEFAYE 06 22 57 99 09
Jean-Pierre MAZZELLA 06 81 89 23 58

DOSSIER D'INSCRIPTION (documents sur notre site internet)

- Bulletin d'inscription.
- Pour les mineurs : questionnaire relatif à l'état du sportif.
- Pour les majeurs : certificat médical de non-contre-indication (entraînement et compétition).
- Deux timbres au tarif en vigueur.
- L'assurance avec l'option de base est incluse dans l'inscription. Le volet détachable du memento assurance FFE 2022 doit être remis au club dûment complété.

INSCRIPTION annuelle avec la LICENCE F.F.E

Prix : **125 €** (non remboursable).

COTISATION (annuelle, semestrielle, dégressive)

même famille	1 ^{ère}	2 ^{ème}	3 ^{ème} personne
cotisation annuelle :	364 €	296 €	230 €
cotisation semestrielle :	190 €	155 €	122 €

Inscription et cotisation annuelles à un cours collectif (M7) : **265 €**

Libellez le chèque à l'ordre du " Cercle d'Éscrime de Suffren ".

Association à but non lucratif régie par la loi de 1901, agrément ministériel n° 75-S-84-10

<i>M7</i>		<i>M9</i>		<i>M11</i>		<i>M13</i>		<i>M15</i>		<i>M17</i>		<i>M20</i>			<i>Seniors</i>
1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	3	S
2016	15	2014	13	2012	11	2010	09	2008	07	2006	05	2004	03	02	2001 et -
lame 0 simple, poignée droite				Lame 0, 2 électrique, pgn droite		lame 2 électrique, sous-cuir. : 800 N		lame 5 électrique, sous-cuirasse 800 N, Surclassement sur demande							

JOURS ET HORAIRES D'OUVERTURE DU CLUB (selon les catégories)

MARDI et **JEUDI**

M9 et M11 : 17h15 à 18h30
M13 et M15: 18h30 à 20h00
M17, M20 et Seniors : 20h00 à 22h15.

SAMEDI

M7 (1) : 13h00 à 14h00 (cours collectif)
M7 (2) et M9 (1) : 14h00 à 15h00 (cours collectif)
M9 (2) et M11 : 15h00 à 16h30
M13 et M15 : 16h30 à 18h00 (18h30)
M17 : 18h00 à 20h00
M20 et Seniors : 18h00 à 20h45.

Pour TOUS : achat du gant d'escrime obligatoire.
À partir de M13 : achat du fil de corps nécessaire.

www.suffren-escrime.com

suffren.escrime@gmail.com

RÈGLEMENT INTÉRIEUR (extraits) :

- Les horaires d'arrivée doivent être respectés pour participer à l'échauffement général et spécifique.
- À partir de la catégorie M15 chaque séance d'entraînement dure au minimum 1h30.
- Les escrimeurs compétiteurs doivent s'entraîner au minimum deux fois par semaine. Quand un tireur manque une séance, il est nécessaire de la rattraper le plus tôt possible dans la semaine qui suit.
- Tout matériel du club cassé ou détérioré doit être payé (tarif en cours).
- Le fleuret électrique personnel est nécessaire à partir de la catégorie M11. Le fil de corps personnel est obligatoire pour tous.

